



## Saisissons la main tendue du ministre de l'Agriculture.



*par Hubert Tassin – Président des P.P.*

Il y a deux semaines, le ministre de l'Agriculture s'est exprimé à l'occasion du déjeuner offert par le Trot au début de la magnifique réunion populaire et sportive du prix d'Amérique. La mesure de ces propos n'a – à mon avis – pas été prise comme elle aurait dû l'être, tant ils comportaient une proposition essentielle pour l'avenir des courses, de leurs filières, de leurs acteurs.

### Un nouveau contrat avec l'Etat

La présence de Stéphane Le Foll à Vincennes était un témoignage très bienvenu de l'intérêt que le ministre de l'Agriculture doit porter à l'activité des courses, à l'élevage, à l'entraînement et à l'aménagement du territoire. Porteur d'emploi et créateur de richesses directes pour la collectivité publique, l'écosystème des courses constitue un secteur à part

**Vendredi 6 février 2015 – N° 63**

entière. J'ai trop souvent regretté ici le peu d'engagement des dirigeants politiques pour ne pas exprimer, maintenant, un espoir d'un retour à une situation plus équilibrée et porteuse d'avenir.

Le ministre ne s'est pas contenté d'afficher sa participation à l'invitation du président du Trot et en présence de celui du Galop. Il a prononcé dans une courte allocution, une annonce majeure pour l'avenir.

En effet, M. Le Foll a indiqué qu'il engageait une démarche devant conduire à la conclusion rapide d'un nouveau contrat de partenariat entre les courses et l'Etat, contrat engageant les deux parties sur la voie d'un développement nouveau.

On doit se réjouir de l'initiative prise par la tutelle de l'Agriculture et que ce soit elle qui reprenne la place moteur qui doit être la sienne dans les rapports entre l'Institution et l'Etat. A l'évidence une partie primordiale des questions en cause sont d'ordre économiques, budgétaires et bien sûr fiscales (on est en France!). Elles concernent la tutelle du ministère du Budget. Mais l'objectif final des filières hippiques, leur raison d'être est par nature agricole et rurale. La formule qui a fondé la création des courses, l'amélioration des races de chevaux en France, ne peut rester vaine.

Tout cela est connu, mais a souvent été occulté. Aujourd'hui un élément politique s'ajoute et donne toute son importance à « l'appel de Vincennes ». Stéphane Le Foll est un poids lourd



du gouvernement, un proche du président de la République, le porte-parole du Gouvernement. Quand il s'engage, cela entraîne sans conteste ses homologues de Bercy.

## Un accord «gagnant-gagnant»

L'Etat a tout à gagner à un nouvel accord avec l'Institution des Courses. Le retour à la croissance des paris hippiques entraîne *ipso facto* pour lui un retour sur investissement par le simple jeu du prélèvement fiscal. Un réaménagement des prélèvements ne serait pas une faveur mais, comme il l'a déjà été dans le passé, un investissement directement gagnant pour l'Etat et gagnant pour les courses, pour l'élevage, pour l'emploi, ... et ainsi indirectement à nouveau pour l'Etat et les collectivités territoriales.

En contrepartie, l'Institution des Courses devra bien entendu s'engager à suivre la feuille de route de la restructuration ainsi que du plan d'économie et de productivité dont les premières pistes ont été identifiées à l'occasion du rapport du comité stratégique présidé par Ambroise Dupont.

On pourra utilement mettre sur la table de la négociation le rappel des engagements pris par l'Etat lors des débats qui ont abouti à la loi d'ouverture dite maîtrisée du marché des jeux et paris en ligne. De ces débats il ressortait la volonté de garantir les grands équilibres. Or aujourd'hui, l'accroissement de la distorsion de concurrence avec la Française des Jeux (qui seule peut commercialiser des paris sportifs sur son réseau en dur tout en conservant le monopole des paris de hasard y compris en ligne) induit un véritable déséquilibre en

défaveur des sociétés de courses au travers de leur outil qu'est le PMU, le G.I.E. qui sert la filière hippique.

## Un retour à la normale avec un nouveau protocole.

La formule de contrat de plan avec l'Etat a été déjà par le passé couronnée de succès. Sous les présidences à France Galop de Jean-Luc Lagardère, puis d'Edouard de Rothschild, les engagements pris en parfaite intelligence avec le Trot ont conduit à des protocoles qui ont assuré la croissance dans la durée. Je l'ai maintes fois rappelé dans les instances de France Galop sans succès pour le moment ; on m'a avancé que « *les circonstances auraient changé, l'Etat devant faire face à d'autres d'autres priorités, d'autres contraintes et que nos tutelles ne semblaient pas faire d'un nouveau protocole un axe de travail.*

Lors de la remise du rapport du comité stratégique de l'Institution aux ministres en juillet 2013, j'avais regretté qu'alors que les courses et leurs acteurs prenaient des engagements formels, l'Etat ne s'engage pas à leurs côtés, se comportant comme une tutelle (ce qu'il est juridiquement) mais pas comme un partenaire (ce qu'il est pourtant budgétairement et se doit d'être de façon générale).

Un haut responsable gouvernemental a ouvert l'espoir. Le moment est venu d'en profiter et de s'engager avec enthousiasme et détermination dans la conclusion de ce nouveau protocole gagnant-gagnant.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*